



Formation stagiaires Généralités F.F.S.A

Document élaboré par Michel DOUTRE et Alain MAREY – février 2005



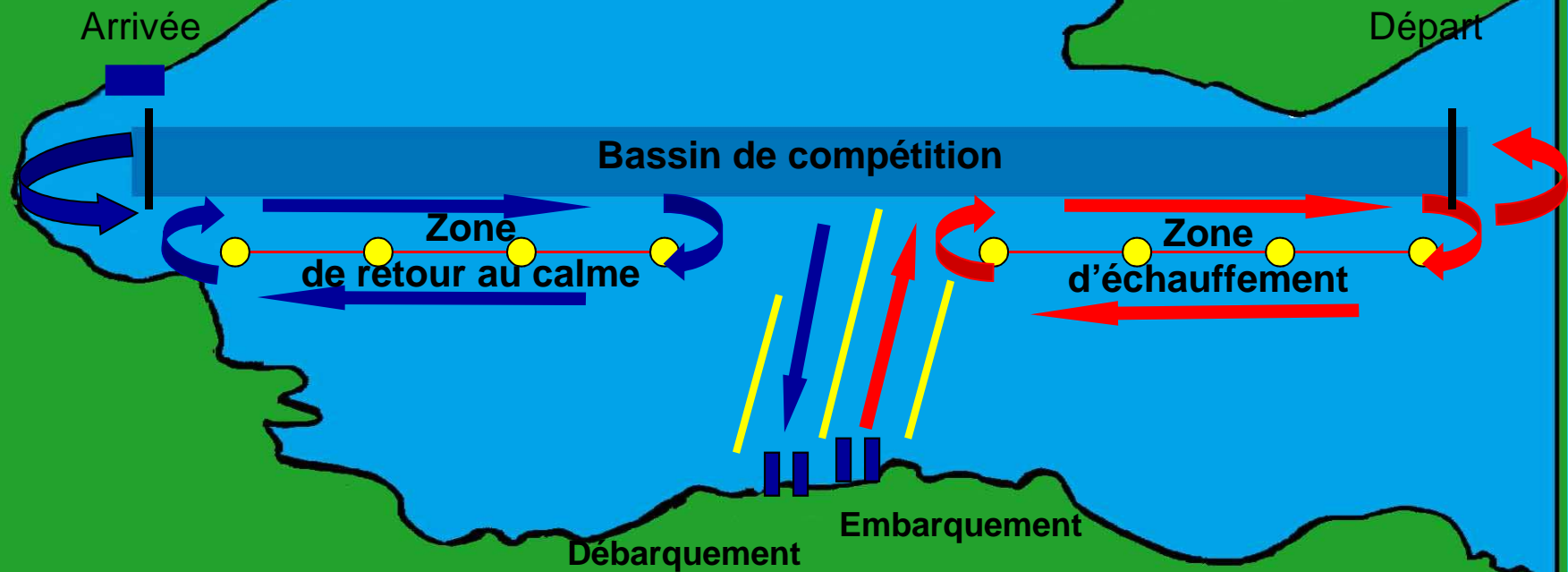
Sommaire

- *Le champ de course*
- *Le jury*
 - *Composition*
 - *Au départ*
 - *Sur le parcours*
 - *A l'arrivée*
 - *Les contrôles*
- *Le code des régates.*
- *Autres connaissances*
 - *La licence*
 - *Les catégories*

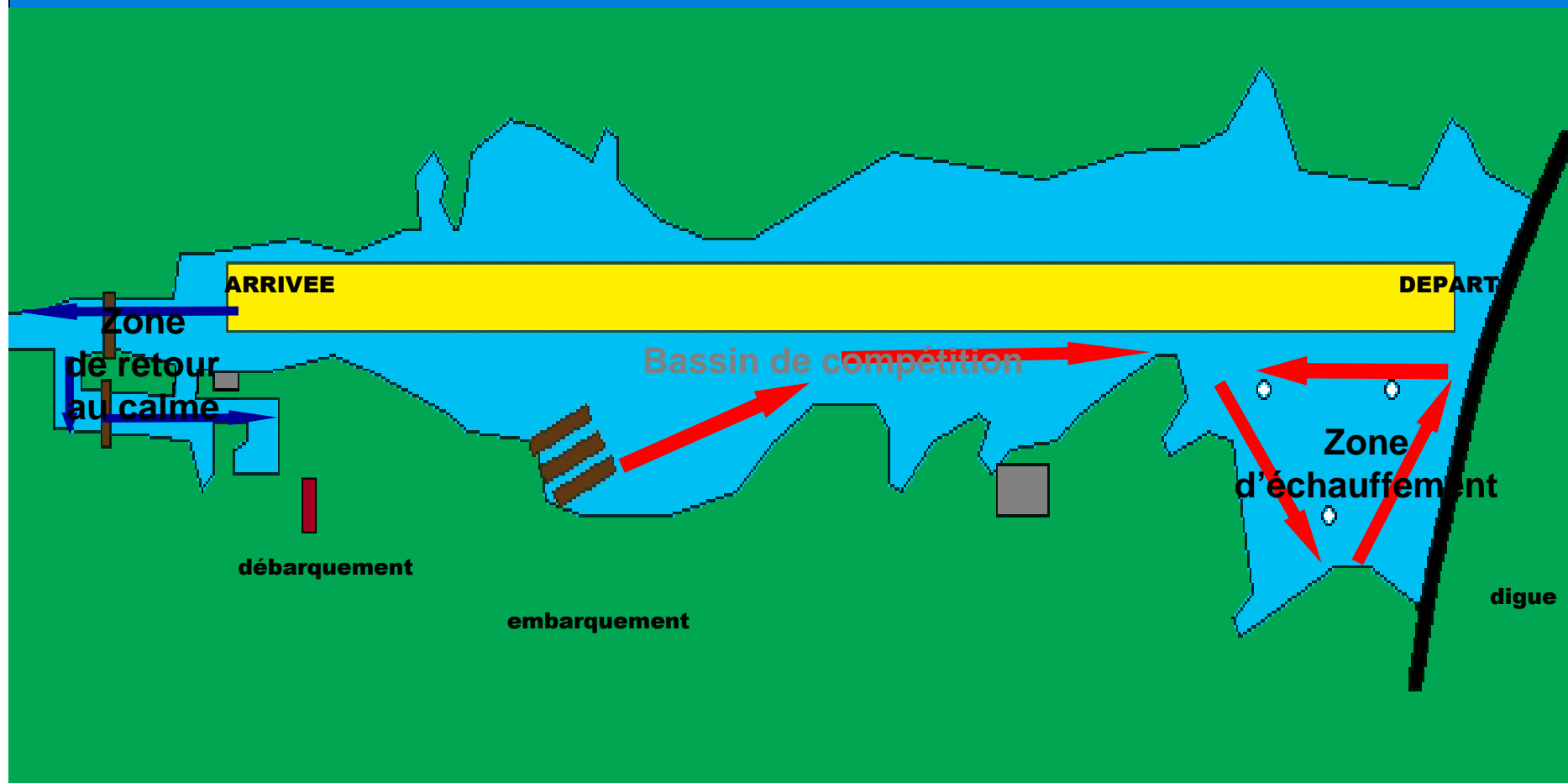


ORGANISATION GENERALE D'UN CHAMP DE COURSES

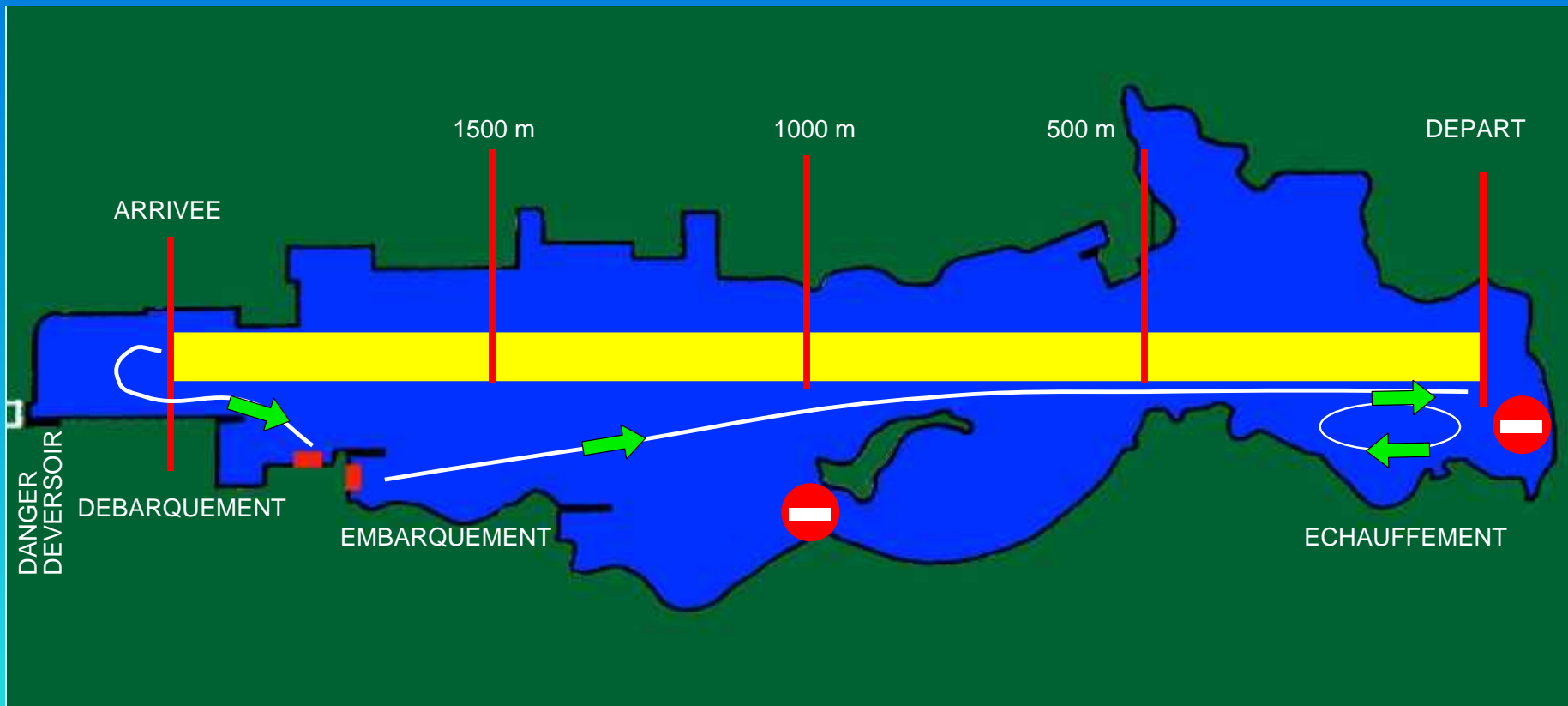
L'ORGANISATION D'UN CHAMP DE COURSES



L'ORGANISATION D'UN CHAMP DE COURSES



Circulation sur le bassin



Le Jury

X PERSONNES

- Un président du Jury.
- Des arbitres.
- Un bureau du jury.
- Un comité d'équité.

Le Jury

Leur rôle

- **Le président du Jury.**
 - Supervise la sécurité (avec l'organisateur).
 - Organise le jury.
 - Reçoit les réclamations.
 - Compose le bureau du Jury.
 - Participe au Comité d'équité.
 - Communique avec l'ensemble des acteurs.

Le Jury

Leur rôle

- **Arbitre**

- S'assure de la sécurité (ou agit lui-même)
- Assure le déroulement des épreuves.
- S'assure de l'équité.
- Prend les décisions qui s'imposent.
- Communique ses décisions.

Le Jury

Leur rôle

- **Le bureau du jury**

- Il traite les réclamations.
- Il est composé du :
 - Président de jury
 - 2 arbitres (+ 2 remplaçants).

Le Jury

Leur rôle

- **Le comité d'équité**

- Il prend les décisions concernant le report des courses, le changement de distance, l'annulation de la régata.

Il est composé du :

- Président de jury.
- Responsable du comité d'organisation.



AU DEPART

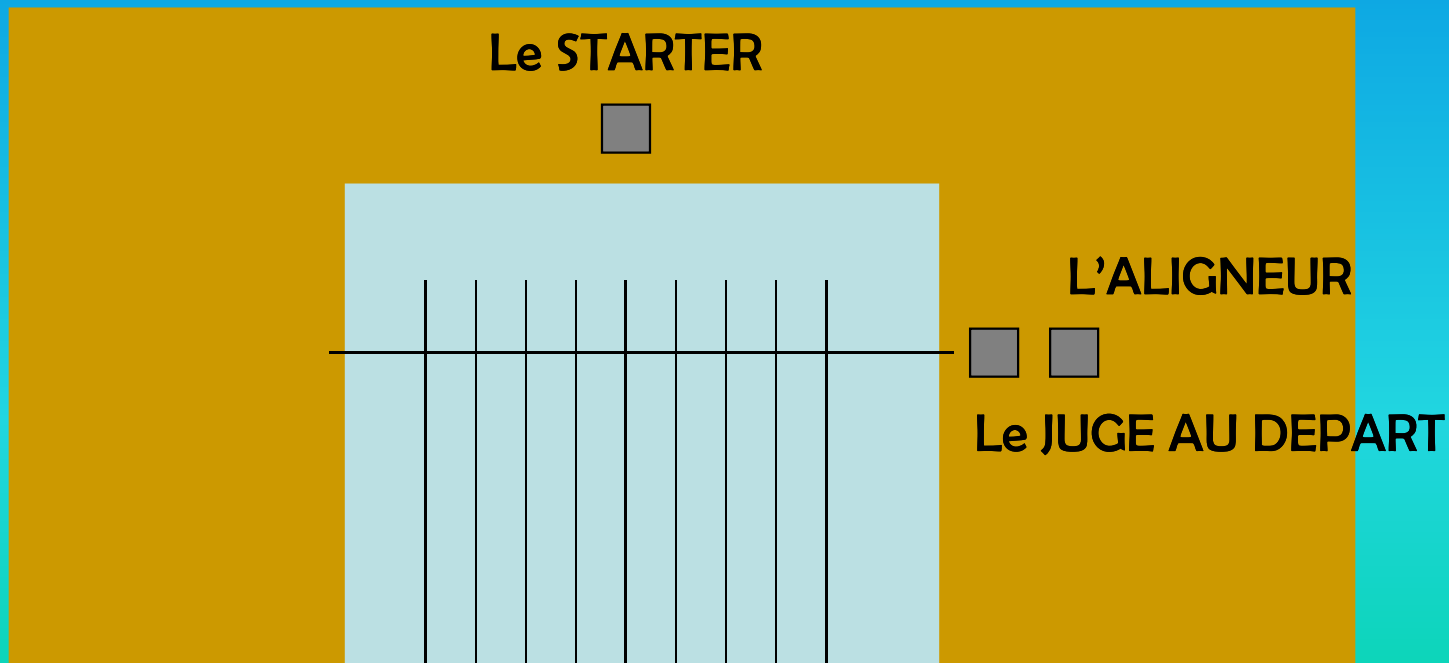
Le PERSONNEL au DEPART

3 PERSONNES

- 1- L'ALIGNEUR
- 2- Le JUGE AU DEPART
- 3- Le STARTER

Le PERSONNEL au DEPART

EMPLACEMENTS





SUR L'EAU



Le PERSONNEL sur L'EAU

1 PERSONNE

L'ARBITRE



A L'ARRIVÉE



Le PERSONNEL à l'ARRIVEE

3 PERSONNES

LE RESPONSABLE

Au moins 2 JUGES A L'ARRIVEE



LES CONTRÔLES

Les Personnels au CONTRÔLE

X personnes

1- 1 RESPONSABLE

2- x CONTROLEURS

Le nombre est fonction du bassin.

CODE DES REGATES :

- Ensemble des règles qui régissent les épreuves d'aviron :
 - Organisation
 - Déroulement

CODE DES REGATES :

Il réglemente

- Les rameurs et barreurs
- Le matériel
- L'organisation matérielle des régates
- Le déroulement des courses
- La composition et le rôle du jury

CODE DES REGATES

LE JURY

- Il a un triple rôle
 - ÉGALITÉ DES CHANCES
 - RESPECT
 - SÉCURITÉ

CODE DES REGATES

- **LES RAMEURS ET BARREURS**
 - Ils sont **AMATEURS**
 - Ils sont titulaires d'une **LICENCE**

LA LICENCE

- **Généralités**
 - Carte d'identité du rameur
 - Assurance en responsabilité civile
 - Assurance individuelle accident
- **Différents types de licence**
 - Licence A
 - Licence U
 - Licence D
- **Les différents titres**
 - Scolaires dans le cadre de leur établissement
 - Initiations

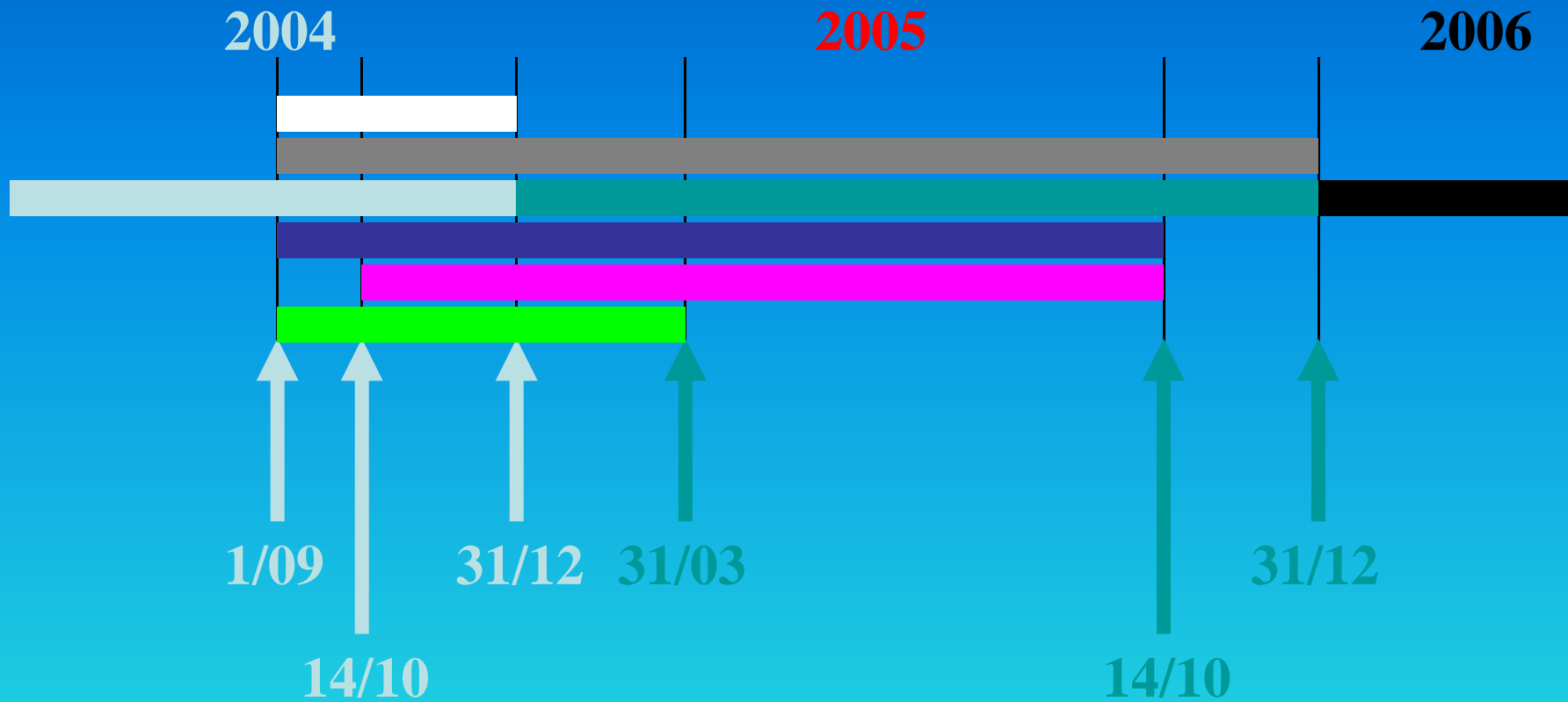
ÉTABLISSEMENT DES LICENCES

- Validité : 1er septembre au 14 octobre de l'année suivante
- L'assurance court jusqu'au 31 décembre

LES LICENCES :

- Mentions obligatoires
 - photo
 - nom et prénom
 - date de naissance
 - catégorie
 - sexe
 - désignation et numéro du club
 - désignation et numéro de la ligue
 - saison concernée
 - autorisation de championnats
 - activités
- Toutes les mentions sont déclarées sur l'honneur
- Des contrôles d'identité peuvent être effectués lors des régates
- Les mutations sont libres en permanence (sauf restrictions)

LES LICENCES : dates à retenir



validité de la licence

validité de l'assurance

compétitions sous licences 2004

période de mutation autorisant la participation aux championnats

période de prise de nouvelle licence permettant la participation aux championnats (J & S)

CODE DES REGATES

LES CATÉGORIES D'ÂGE

HOMMES

FEMMES

BENJAMINS

- 12 ANS

MINIMES

12 et 13 ANS

CADETS

14 et 15 ANS

JUNIORS

16 et 17 ANS

SENIORS B

18 à 21 ANS

SENIORS A

22 ANS et PLUS

VÉTÉRANS

26 ANS et PLUS

CODE DES REGATES LES SURCLASSEMENTS

HOMMES

BENJAMINS

~~**MIXTES**~~

CAJETS

JUNIORS

SENIORS B

SENIORS A

FEMMES

BENJAMINS

~~**MIXTES**~~

CAJETS

JUNIORS

SENIORS B

SENIORS A

LES CATÉGORIES D'ÂGE

DISTANCES MAXIMALES DES COURSES EN LIGNE

HOMMES

FEMMES

BENJAMINS

ANIMATIONS ADAPTÉES (si course 500m 1X/jour)

MINIMES

1000 M

CADETS

1500 M

JUNIORS

2000 M

VÉTÉRANS

1000 M

LES CATÉGORIES D'AGE

RESTRICTIONS DE COMPÉTITIONS

BENJAMINS

ANIMATIONS ADAPTÉES (si course 500m 1x par jour)

MINIMES

Max 2000 m/jour

PAS DE PELLES H

pas de compétitions
d'ergomètre

CADETS

Max 3000 m/jour

JUNIORS

Max 4000 m/jour

SENIORS B

Les deux heures entre deux courses s'appliquent
uniquement pour les manches d'une même
épreuve.

SENIORS A

VÉTÉRANS

Max 2000 m/jour

Intervalle entre deux courses
au moins 2 heures pour les distances réglementaires

● Sauf décision du Pdt du Jury